

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Semezanges. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Le Petit-duc scops est un des plus petits rapaces nocturnes, de la taille d'un merle. Migrateur en Afrique, il revient au mois d'avril et son chant flûté, répété toutes les deux à trois secondes, est alors facile à repérer même dans les villages. Recherchons-le dans l'Arrière-Côte et le Val de Vergy !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr



SEMEZANGES

Plan Local de Biodiversité

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de ravin à tilleuls et érables	Prairies de fauche	Végétation des cours d'eau
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses sèches et très sèches	
Forêts de hêtres montagnardes	Pelouses humides	
Forêts de chênes des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire	
Forêts de hêtres des plateaux	Lande sur sol acide	
Lisières forestières humides	Végétations arbustives à Buis et Genévrier	



Lande sur sol acide © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
FORÊT	🌿	Aconit tue loup / <i>Aconitum lycoctonum</i> L., 1753		Vulnérable	2014
		Filipendule commune / <i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794		Vulnérable	2016
		Clandestine écaillée / <i>Lathraea squamaria</i> L., 1753		Vulnérable	2014
MILIEUX HERBACÉS	🌿	Mélictée des Digitales / <i>Melitaea aurelia</i> (Nickerl, 1850)		Vulnérable	2016
		Grand Collier argenté / <i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2017
		Damier de la Succise / <i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Nationale	Quasi-menacé	2017

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

De vastes massifs forestiers couvrant les buttes et plateaux, des pelouses* sèches, des prairies isolées et un ensemble remarquable formé par le Bois de Montfée, Espace Naturel Sensible



© Julien Charles

Sous les grands hêtres...

Les forêts typiques du plateau de la Montagne sont dominées par les hêtres et les chênes. Les gros arbres et les arbres à cavités, fissures ou blessures, abritent tout un monde, peu visible à l'œil nu, avec notamment beaucoup d'insectes qui se nourrissent du bois. Dans le Bois de Montmain, de gros hêtres, vivants et morts, forment un « îlot de vieillissement » de plusieurs hectares, où la forêt est plus proche de son état naturel.

Un papillon menacé

Le Damier de la Succise est un papillon des prairies et des lisières des plateaux calcaires, dont la chenille se nourrit de la Succise des prés. En régression dans l'Ouest, éteint en Île-de-France depuis un demi-siècle, il est menacé par un pâturage trop intense et la disparition des prairies. Connu sur le territoire en quelques secteurs de l'Arrière-côte et de la Montagne, le maintien des haies et des lisières assure sa préservation.



© Guillaume Doucet

À RETENIR !

➡ **Les pelouses sèches et les prairies**
un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui très menacées.

➡ **La forêt**
de grands massifs forestiers, réservoirs de biodiversité, présentant une belle diversité de milieux et assurant la protection de la qualité de l'eau

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

La clandestine des forêts

La Lathrée écaillée est une plante typique des forêts de feuillus des vallons frais, où elle parasite notamment les racines du lierre et du noisetier. En régression en France, elle n'est plus abondante que dans le Nord-Est. Sur le territoire, elle est présente dans l'Arrière-Côte et la Montagne mais reste très sensible aux déboisements et aux plantations de conifères.



© Iwan Van Hoogmoed

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piouette Cachahuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

LES SITES REMARQUABLES DE SEMEZANGES

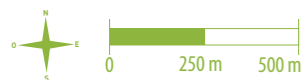
La commune de Semezanges, d'une superficie de 820 ha, s'étend sur les plateaux cultivés et boisés de l'Arrière-Côte et de la « Montagne » entre 370 mètres et 600 mètres d'altitude.

Les forêts, qui couvrent les 2/3 de la surface de la commune et les champs constituent l'essentiel du territoire. Ce relief contrasté forme un paysage typique de l'Arrière-Côte, constitué de buttes boisées (Montfée, Monchaloin...) et de vallons. Ces vallons restent secs toute l'année et aucun cours d'eau permanent ne coule à Semezanges.

Seules quelques sources existent à proximité du village. Quelques prairies et pelouses* sont disséminées çà et là, au milieu de la forêt ou dans les secteurs non touchés par le labour.

3 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Semezanges. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le grand massif forestier du Bois de Montfée jusqu'au vallon boisé limitrophe de Chamboeuf. Répartis sur l'ensemble du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

- Cultures
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Village



© Julien Charfès

FORÊT DE SEMEZANGES DU CHAMP DES COURRIERES Un massif forestier à préserver

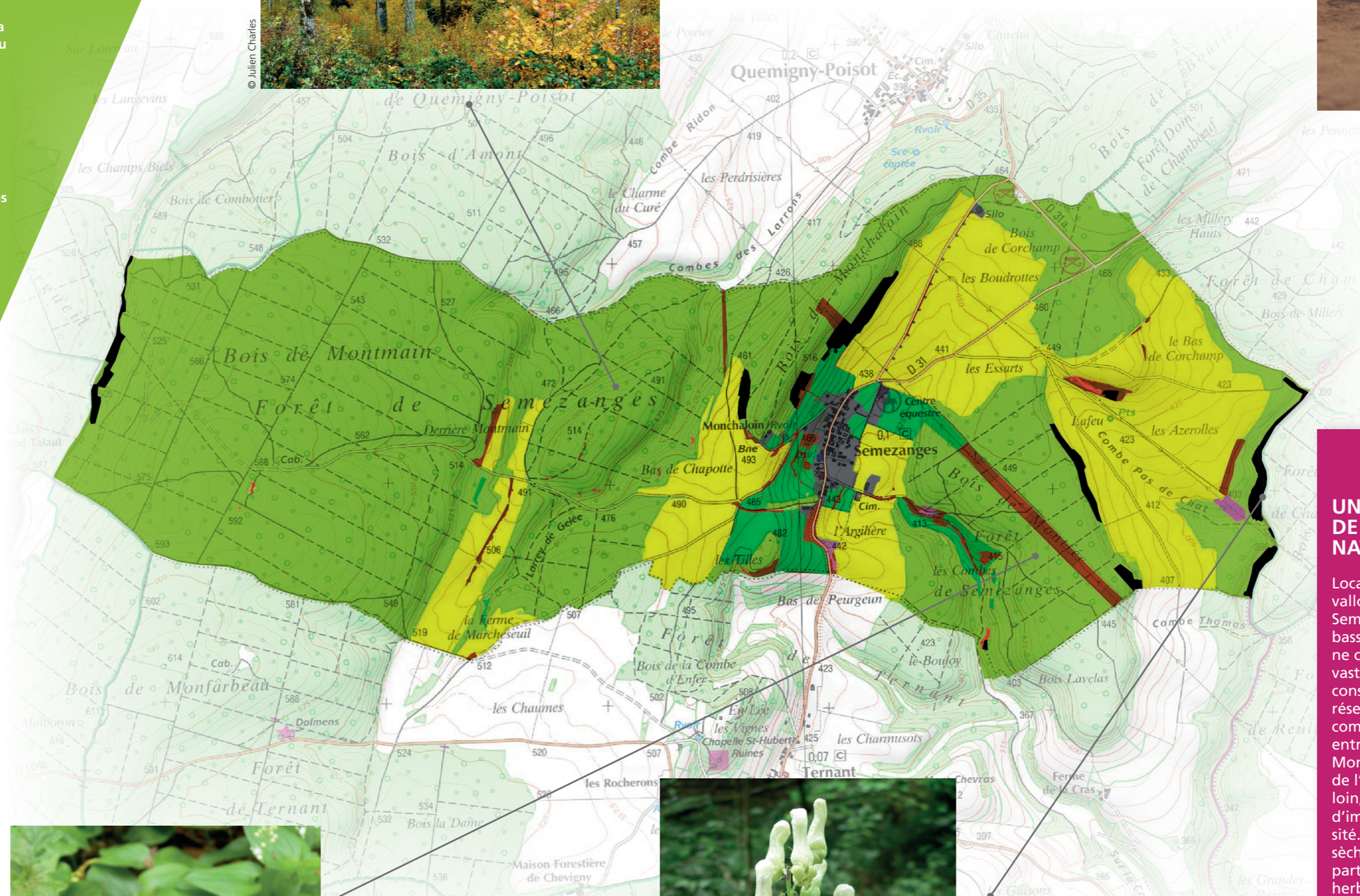
Forêt typique de l'Arrière-Côte, dominée par les hêtres et les chênes, la forêt de Semezanges s'organise autour d'une butte calcaire et de ses versants. Elle présente une belle diversité de milieux : forêts de hêtres et de chênes, forêts de ravin, pelouses* et lisières sèches. On peut y rencontrer la Clandestine écaillée.



© Thomas Morant

AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. Le Crapaud commun est un amphibien que vous pourrez observer dans le village.



© Pierre Julliard

BOIS DE MONTFÉE Un Espace Naturel Sensible

Le Bois de Montfée est composé de deux collines forestières, séparées par un vallon accueillant pelouses et prairies. Vous découvrirez ici une faune et une flore diversifiées associées aux sols acides et atypiques sur le territoire de l'Arrière-Côte. La présence de vieux et gros arbres fait de cette forêt un site très favorable à la faune et la flore forestières (oiseaux, mammifères, insectes, champignons, mousses, lichens). Le Maianthemum à deux feuilles est une plante rare que vous pouvez observer ici.



© Pierre Julliard

FORÊTS DES COMBES DE CHAMBOEUF ET REULLE-VERGY Dans les forêts fraîches

La combe étroite et froide qui serpente entre Chamboeuf et Reulle-Vergy accueille des forêts de fond de vallon. Cette ambiance fraîche et humide est propice aux amphibiens tel le Triton alpestre, qui se reproduit dans les ornières forestières, et à des plantes peu courantes comme l'Aconit tue-loup.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont de plusieurs vallons secs, la commune de Semezanges est « en tête de bassin versant », même si les eaux ne coulent qu'en profondeur. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire. La commune est située à la limite entre les forêts des plateaux de la Montagne et les buttes forestières de l'Arrière-Côte (Bois de Monchaloin, bois de Montfée), formant d'importants réservoirs de biodiversité. Quelques prairies et pelouses* sèches parsèment le plateau et participent au réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les prairies et pelouses* de Valforêt et les grandes pelouses* de la Côte, ainsi que vers le Sud en direction du Val de Vergy.